

Commission permanente du 26 janvier 2018

Economie & innovation : la Région s'engage pour l'attractivité du Grand Est

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est du vendredi 26 janvier 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, soutient, à hauteur de plus de 7 millions d'euros, 140 dossiers économiques et innovants pour le territoire et son développement.

En partenariat avec les acteurs de proximité, la Région continue de déployer ses dispositifs économiques sur tous les territoires afin d'être le plus efficace possible. Répondre aux besoins des entreprises, développer la compétitivité, renforcer l'attractivité, encourager l'innovation et l'entrepreneuriat, autant d'objectifs que la Région poursuit pour insuffler une nouvelle dynamique à l'économie du Grand Est, avec pour finalité l'emploi.

➤ **Soutenir le développement des entreprises**

Pour accompagner le développement économique et contribuer à créer et à maintenir des emplois, la Région attribue des aides aux entreprises et structures du Grand Est. Parmi les dossiers importants votés ce jour et qui s'inscrivent dans le cadre du SRDEII, on peut citer le vote d'une aide de 392 500 € à Ardennes Développement (cf. communiqué dédié). Cette association a pour objet le développement et la promotion économique du territoire des Ardennes. En tant qu'agence de développement, ses missions sont d'aider les entreprises dans leur démarche d'installation, et d'assurer le suivi d'entreprises ciblées et l'accompagnement local des projets.

Par ailleurs, 20 entreprises bénéficient de diagnostics de performance industrielle dans le cadre du plan régional **Industrie du Futur** dans le Grand Est, diagnostics entièrement pris en charge par la Région. A ce jour, ce sont **220 entreprises qui bénéficient du diagnostic** depuis le lancement de la démarche, en octobre 2016.

➤ **Aider la création et la reprise d'entreprises**

Pour soutenir le maintien d'emploi dans le cadre de la transmission/reprise et de la création d'entreprises, la Région a engagé les crédits aux opérateurs chargés de réaliser les services d'accompagnement et de financement aux créateurs – repreneurs du Grand Est dans le cadre du dispositif « **Be Est Entreprendre #Financement** », à partir du 1^{er} janvier 2018.

Ainsi, pour la période 2018-2019, 3 000 créateurs ou repreneurs d'entreprises bénéficieront de ce dispositif pour un montant global de près de 3 millions d'euros attribués à 49 opérateurs organisés au consortium sur le périmètre des agences territoriales de la Région. Pour rappel, le dispositif « Be Est Entreprendre #Financement » s'adresse aux créateurs et repreneurs d'entreprise ayant un projet avec un plan de financement supérieur à 20 000 € et leur facilite l'accès au prêt bancaire grâce à la mobilisation d'outils financiers adaptés (prêts d'honneur et garantie). Le dispositif offre l'expertise financière du projet et le suivi post-financement sur une durée de 3 ans suivant la création ou la reprise de l'entreprise.

De plus, la Région a contractualisé dans le cadre d'un marché public pour une enveloppe maximum de 150 000 € sur deux ans avec l'Agence France Entrepreneur (AFE) pour le développement de l'extranet « Be Est Entreprendre » dédié au suivi des parcours de créateurs et repreneurs d'entreprise du Grand Est. Cet outil permettra d'améliorer la traçabilité des parcours des porteurs de projet dans le Grand Est et de contribuer à l'évaluation de la qualité des services rendus aux bénéficiaires.

En outre, pour soutenir le maintien d'emploi dans le cadre de la transmission/reprise et de la création d'entreprises, la Région a notamment voté une aide de **66 900 €** en faveur de 18 futurs salariés-associés, pour la création de deux nouvelles Sociétés Coopératives de Production : la Scop Im'Serson à Wittenheim (68), entreprise d'insertion dans le secteur de la pré-presses, et la Scop Martin Denis à Lay-Saint-Christophe (54), suite à la reprise de cette entreprise d'électricité par les salariés.

➤ **Promouvoir l'Economie Sociale et Solidaire (ESS)**

En accompagnant le secteur de l'ESS, la Région contribue à créer ou maintenir des emplois durables et non-délocalisables. Ainsi, par exemple :

- Dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI) « Têtes de réseaux régionales associatives », une aide de plus de **196 800 €** a été votée ce jour pour la réalisation de 11 projets associatifs. Il s'agit de favoriser l'émergence de nouveaux modèles d'animation ou de services, de nouvelles activités ou outils communs et d'accompagner les fédérations et têtes de réseaux dans leurs changements à l'échelle du Grand Est.
- Dans le cadre de l'AMI « Vie associative et dialogue citoyen », **près de 130 000 €** ont été attribués pour la mise en œuvre de 17 projets. L'objectif est d'encourager les structures dans leur rôle actif de participation à la vie économique et d'expertise citoyenne, d'espaces de dialogue, œuvrant pour une société plus fraternelle.
- 8 associations du Grand Est ont bénéficié d'un financement de la Région pour la création d'emplois au sein de leurs structures. Le montant total des aides régionales s'élève à **153 600 €** et permettra de **créer 9 emplois en CDI**.

➤ **Encourager l'innovation**

Parmi les dossiers innovants votés ce jour en Commission permanente, on peut notamment citer :

- **250 000 €** ont été attribués au CRITT Aerial à Illkirch-Graffenstaden, pour une extension de leurs locaux, afin de mener à bien le projet Feerix (Faisceau d'Électrons Et Rayonnements Ionisants X). Ce projet consiste à implanter une plateforme de formation et de recherche au service du projet de Campus des Technologies Médicales. Cette station d'ionisation mettra en œuvre le seul accélérateur d'électrons au monde (le Rhodotron), permettant la validation d'un procédé de stérilisation innovant dans des conditions équivalentes aux conditions industrielles. Il s'agit d'un véritable outil d'attractivité pour le Grand Est.
- La Région a voté une aide de **123 510 €** pour le projet collaboratif STOCKFATAL. Porté par l'entreprise RCUA (Réseaux de Chaleur Urbains d'Alsace) en partenariat avec l'Institut de Science des Matériaux de Mulhouse (IS2M), ce projet a été labellisé par le Pôle de Compétitivité Fibres Energivie en septembre dernier. Il a pour objectif de développer à l'échelle industrielle, une unité de stockage de la chaleur par la récupération des énergies perdues d'un réseau de chauffage urbain. A terme, ce projet permettra de créer de nouveaux emplois dans le Grand Est et de générer un chiffre d'affaires de plus d'1 million d'euros pour l'entreprise

- L'Etat va lancer, courant 2018, un appel à candidatures qui permettra de **labelliser 13 datacenters** régionaux dans le domaine de l'enseignement supérieur et de la recherche. Afin d'accompagner les établissements du Grand Est dans le montage d'un dossier unique à l'échelle du territoire, la Région en partenariat avec l'Etat a choisi de confier l'élaboration de ce dossier de candidature à un prestataire externe et de financer le conseil. Co-construit avec les universités du territoire, le cahier des charges intégrera l'offre déjà existante sur le Grand Est en termes de calcul intensif et de stockage des données (Roméo à Reims, Alsacalcul à Strasbourg et Explor à Nancy) afin de renforcer les chances de succès et dans la poursuite des soutiens déjà octroyés à ces infrastructures.